


Recommandations adoptées

Point 5. Vers une politique environnementale de la FNEEQ (CSN)

1. Que le comité santé-sécurité-environnement prépare une politique environnementale qui offre un cadre de référence et d'intervention sur la question, constituée d'orientations adaptables afin que chaque syndicat puisse développer sa propre politique et concrétiser le travail sur ce front en fonction de sa réalité. Ce cadre pourrait comprendre notamment les politiques de gestion des intrants et des extrants, d'utilisation et d'élimination sécuritaires des matières dangereuses à respecter dans chaque établissement. Cette politique devrait identifier son champ d'application, sa relation avec la santé et la sécurité au travail ainsi que ses relations avec les conventions collectives ou autres outils collectifs comme les lois et règlements pertinents.
2. Que le comité santé-sécurité-environnement poursuive son travail concernant la qualité de l'air dans les établissements, mais aussi fasse en sorte de diffuser l'information concernant les services disponibles dans chaque région afin de vérifier la qualité de l'eau potable.
3. Que cette politique soit soumise au prochain congrès de la FNEEQ, qui comprenne la perspective d'une action syndicale en éducation impliquant la participation de l'ensemble des enseignantes et des enseignants et une campagne politique citoyenne en environnement.

Point 8. Déconfessionnalisation du système scolaire

Que le conseil fédéral fasse une motion de félicitations à madame Louise Laurin pour sa grande implication au sein de la Coalition pour la déconfessionnalisation du système scolaire.



Point 13. *La guerre contre le terrorisme : surveillance et domination planétaires, conférence de la Ligue des droits et libertés et de la Coalition Échec à la guerre*

Que le conseil fédéral invite ses syndicats affiliés à soutenir la campagne de sensibilisation conjointe de la Ligue des droits et libertés et de la Coalition *Échec à la guerre* sur la guerre contre le terrorisme.

Point 14. États financiers au 31 décembre 2004

Fonds général

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances sur le fonds général et adopte les états financiers se terminant le 31 décembre 2004.

Fonds de négociation

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances sur le fonds de négociation et adopte les états financiers se terminant le 31 décembre 2004.

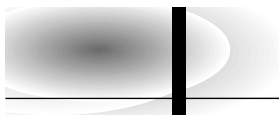
Fonds d'administration des ristournes d'assurances

Que le conseil fédéral reçoive le rapport du comité de surveillance des finances sur le fonds d'administration des ristournes d'assurances et adopte les états financiers se terminant le 31 décembre 2004.

Point 15. Dons

Que le conseil fédéral accorde les dons suivants :

§ Tsunami en Asie (250 \$ à Oxfam-Québec et 750 \$ au Groupe <i>Alternatives</i>).....	1 000 \$
§ <i>Lettres en main</i> (production d'une brochure sur l'alphabétisation)	1 000 \$
§ Institut de coopération pour l'éducation des adultes	1 000 \$



Point 20. Le régime pédagogique au préscolaire, primaire et secondaire

Que le comité école et société soit mandaté pour mettre à jour nos critiques de la réforme au secondaire ainsi que des modifications au régime pédagogique, à partir des pistes soulevées par le texte *Modifications au régime pédagogique de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire* et de la discussion en conseil fédéral, notamment en ce qui a trait à la diversification des formations dès la fin du deuxième secondaire, de la place et de l'approche en sciences et d'un programme de formation appliquée qui ne semble pas correspondre aux besoins exprimés, et ce, en vue de les soumettre aux regroupements et particulièrement à celui du privé.

Qu'après approbation par le bureau fédéral, la FNEEQ fasse ensuite les représentations nécessaires dans les lieux appropriés.

Point 21. Le financement public de l'école privée

Que la FNEEQ :

- § Réaffirme son engagement en faveur d'un seul réseau d'éducation public pour toutes et tous;
- § Exige, à l'instar de la CSN, du gouvernement du Québec qu'il mette fin au sous-financement actuel de l'éducation et réclame un financement considérablement accru de l'école publique;
- § Milite activement pour un élargissement de la mission de l'école;
- § Réaffirme sa position d'une intégration, par conversion, des établissements privés au secteur public, dans le respect des droits des enseignantes et des enseignants qui y œuvrent, et qu'en attendant, s'oppose à la réduction graduelle du financement des écoles privées et s'assure du maintien des paramètres actuels des subventions du réseau d'enseignement privé;
- § Réclame un débat public sur le recours à la sélection des élèves, au public comme au privé, en regard de la responsabilité que devraient avoir tous les établissements scolaires envers tous les élèves;
- § Organise un moment de réflexion collective sur le financement du système scolaire et la ségrégation scolaire, au plus tard au congrès de 2006.

Point 22. Questions de privilège

N^o 1 Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Plastiques Simport (CSN)

Que le conseil fédéral appuie la lutte du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des Plastiques Simport (CSN), lui octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer sa lutte et à verser une contribution financière au syndicat.

N^o 2 Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (CSN)

Que le conseil fédéral en appui au Syndicat des employé(e)s de magasins et de bureaux de la Société des alcools du Québec (CSN) lui octroie un don de 1 000 \$.

N^o 3 Syndicat des travailleurs de Asphalte Desjardins et Bétonnières Modernes inc. (CSN)

Que le conseil fédéral appuie la lutte du Syndicat des travailleurs de Asphalte Desjardins et Bétonnières Modernes inc. (CSN), lui octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer sa lutte et à verser une contribution financière au syndicat.

N^o 4 Syndicat des chargées et des chargés de cours de l'Université de Montréal

Que les syndicats de la FNEEQ réunis en conseil fédéral donnent leur appui au SCCCUM dans ses revendications et sa négociation actuelle avec l'Université de Montréal et qu'ils demandent à celle-ci de respecter son engagement pris en janvier 2003, de renouveler la convention collective selon un processus de négociation continue.

N^o 5 Syndicat du personnel du Collège Notre-Dame-de-Lourdes

Que le conseil fédéral appuie le Syndicat du personnel du Collège Notre-Dame-de-Lourdes dans sa lutte pour le respect de ses droits syndicaux et pour l'amélioration des conditions de travail de ses membres, lui octroie un don de 1 000 \$ et invite ses syndicats à appuyer sa lutte et à verser une contribution financière au syndicat.